

Être étudiant francophone en Ontario : une lutte continuelle

Camélie Belzile-Lapalme

Number 46-47, 2021–2022

Pour l'université française à Sudbury

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1102590ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1102590ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut franco-ontarien

ISSN

0708-1715 (print)

1918-7505 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Belzile-Lapalme, C. (2021). Être étudiant francophone en Ontario : une lutte continuelle. *Revue du Nouvel-Ontario*, (46-47), 61–66.
<https://doi.org/10.7202/1102590ar>

Être étudiant francophone en Ontario : une lutte continuelle

CAMÉLIE BELZILE-LAPALME

Université d'Ottawa

Le peuple franco-ontarien a toujours fait preuve de résilience et de détermination. Les francophones de l'Ontario se sont vus dans l'obligation de défendre leurs droits linguistiques et l'éducation de langue française de façon constante depuis leur arrivée en sol ontarien. On peut penser au rapport Durham de 1839 qui recommandait l'assimilation des Canadiens français, que l'on qualifiait de peuple sans histoire¹. Ensuite, il y a eu le Règlement 17 qui interdisait l'enseignement du français. La résistance s'établit alors avec des personnages comme les sœurs Desloges, Samuel Genest et Jeanne Lajoie, entre autres². L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982 et l'arrivée des conseils scolaires de langue française de l'Ontario ont permis de protéger l'éducation de langue française quelque peu, mais les droits des francophones en matière de langue française sont néanmoins toujours

¹ David Mills, « Rapport Durham », *Encyclopédie canadienne*, 6 novembre 2019, thecanadianencyclopedia.ca, p. 1-3 (consulté le 15 août 2021).

² Robert Choquette, *L'Ontario français historique*, Montréal, Éditions Études Vivantes, 1980, p. 272.

menacés³. Plus récemment, les Franco-Ontariens ont également créé des mouvements de résistance, par exemple, pour s'opposer à la fermeture de l'hôpital Montfort à Ottawa⁴ ou pour contester la disparition du Commissariat aux langues officielles de l'Ontario⁵. L'Université d'Ottawa et l'Université Laurentienne, les deux institutions postsecondaires bilingues en Ontario ont permis à plusieurs francophones et francophiles de poursuivre leur cheminement scolaire en français. Malheureusement, l'Université Laurentienne a éprouvé en 2021 des problèmes financiers et s'est retrouvée sous la supervision des créanciers. Plusieurs étudiants ont subi à leur détriment, les conséquences de ces problèmes administratifs. L'Université Laurentienne est l'université que j'avais choisie lorsque j'avais 17 ans, c'est elle qui m'a poussée à déménager à cinq heures de chez moi pour poursuivre mes études en français, en tant que fière Franco-Ontarienne du sud de l'Ontario. Cette université m'avait attirée parce qu'elle offrait le seul baccalauréat en orthophonie en français au Canada. Je pouvais donc continuer à étudier dans ma langue maternelle et espérer que les programmes francophones auraient une place dans le milieu postsecondaire en Ontario. J'avais des professeurs conscients de la réalité des francophones en milieu minoritaire, qui m'ont sensibilisée en tant que

³ Angéline Martel, « Compétitions idéologiques et les droits scolaires francophones en milieu minoritaire au Canada », *La Revue canadienne des langues vivantes*, juin 1993, p. 49; Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, *Politique d'aménagement linguistique pour l'éducation en langue française*, Toronto, Ministère de l'Éducation et de la Formation, 2004, p. 11.

⁴ Hôpital Montfort, « À propos de Montfort », hopitalmontfort.com (consulté le 14 août 2021).

⁵ Ombudsman Ontario, « Services en français », 2019, ombudsman.on.ca (consulté le 14 août 2021).

future clinicienne francophone. Malheureusement, cette réalité n'était pas comprise par les dirigeants de l'Université Laurentienne. Cette année, en plein processus de demandes d'inscription pour la maîtrise dans différentes universités (incluant la Laurentienne) exigeant plusieurs tests de langue, dissertations, lettres de recommandation, examens écrits et entrevues, en plus de mon dernier semestre de 4^e année, mon monde a changé complètement. En février, j'ai reçu un courriel m'informant que l'Université Laurentienne avait été placée sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, la LACC.

Il est difficile de décrire la panique éprouvée par mes amis, les étudiants en général et moi-même. Nous pouvions même la ressentir chez nos professeurs pendant les cours. C'est une réaction normale. Comment voulez-vous que les professeurs enseignent l'esprit en paix, alors qu'ils risquent de perdre leur emploi? Comment voulez-vous que les étudiants puissent étudier pour leurs examens, alors qu'ils ne savent même pas s'ils pourront continuer leur programme l'année prochaine?

Je savais que le maintien des programmes francophones était loin d'être assuré. C'est toujours comme ça en Ontario. Il est facile de justifier la suppression de programmes ou de services en français puisque nous sommes une minorité linguistique. J'aurais aimé penser autrement, j'aurais aimé croire que l'Université Laurentienne protégerait ses programmes de langue française. Malheureusement, j'avais raison. Vingt-huit programmes en français ont été abolis. Le département d'études françaises où j'ai suivi tous mes cours de linguistique, préalables à la maîtrise en orthophonie dans toutes les universités canadiennes, a été aboli! Des professeurs

passionnés que j'ai eu la chance de côtoyer pendant mon parcours universitaire ont perdu leur emploi lors d'une rencontre Zoom. Mes amis ne pouvaient plus poursuivre leurs études dans leurs programmes et devaient trouver une nouvelle université.

Ne vous y trompez pas, je suis parmi les chanceuses qui ont en quelque sorte survécu à la LACC. J'ai terminé mon baccalauréat cette année et ma demande d'admission à la maîtrise a été acceptée ailleurs. Je vais donc quitter l'Université Laurentienne pour poursuivre mes études en français dans une autre université. Certains de mes amis doivent rester à la Laurentienne, et même si les programmes dans lesquels ils sont inscrits ont été épargnés, ils ne savent pas s'il y aura d'autres compressions non seulement dans les programmes, mais aussi dans les activités culturelles ou sportives. Il n'y a plus de stabilité, et comme francophone, cela est très inquiétant.

J'ai tellement hâte de commencer à étudier à Ottawa et d'avoir la chance de continuer mes études en français, c'est ce qu'il y a de plus important pour moi. C'est aussi une ville riche en culture et en histoire francophones. Je suis vraiment prête à aller n'importe où pour pouvoir avoir une éducation de qualité en français. Je ne peux plus faire confiance aux dirigeants de la Laurentienne.

Je quitte l'Université Laurentienne le cœur lourd. Je vais quand même m'ennuyer de ma petite université où les étudiants et les professeurs comprennent si bien les enjeux des minorités auxquelles appartiennent les francophones ou les communautés autochtones. Je suis vraiment déçue qu'après avoir versé des milliers de dollars pour fréquenter une université qui avait un mandat bilingue et triculturel, les étudiants francophones et autochtones aient été mis de côté de cette façon.

La fermeture de programmes et le licenciement de professeurs ne suivent aucune logique. Les étudiants francophones se déplaçaient de loin pour venir étudier en français à la Laurentienne. Ces étudiants choisiront maintenant d'autres universités puisque la réputation de l'Université Laurentienne est complètement saccagée. Je crains pour l'avenir du nord de l'Ontario puisque, si nous allons étudier ailleurs, les habitants du Nord vont souffrir eux aussi. Pour les gens de la si belle communauté Facebook qui écrivent que ce n'est pas grave si la Laurentienne s'écroule, que les salaires des professeurs sont trop élevés, etc., j'ai quelques questions pour vous : qui s'occupera de vos finances? Qui vous soignera lorsque vous serez malades? Qui prescrira la médication dont vous aurez besoin?

Sans la Laurentienne, vous allez perdre des travailleurs essentiels bien formés et des connaissances riches qui sont partagées par les professeurs. La plus grande conséquence de cette destruction se fera sentir dans plusieurs années, mais cela importe peu aux gouvernements actuels : ils ne seront probablement plus au pouvoir à ce moment-là. Cela importe peu aux dirigeants de la Laurentienne, car ils ont pu « sauver » la Laurentienne en coupant certains programmes. À leurs yeux, nous sommes tous réduits à une rentabilité qu'ils jugent insuffisante.

J'aimerais, un jour, que toute cette incertitude quant aux programmes francophones disparaisse. Que les acquis de la communauté franco-ontarienne soient vraiment acquis. Qu'ils ne risquent plus de disparaître. J'aimerais que les élèves francophones du secondaire n'aient pas à craindre de ne pas pouvoir étudier en français. J'aimerais que les professeurs francophones n'aient pas à craindre de perdre leur emploi. J'aimerais pouvoir avoir les mêmes

services que les anglophones dans les institutions postsecondaires. Nous sommes conscients des luttes et des défis qu'ont connus les francophones à l'époque du Règlement 17, mais il est difficile de penser qu'il nous faut encore mener ces luttes en 2021. Le cas des étudiants et des professeurs de l'Université Laurentienne et de sa communauté en est un exemple probant. Qui sait, peut-être qu'une université entièrement francophone, conçue et imaginée par, pour et avec les francophones à Sudbury sera la solution?

Références

- Choquette, Robert, *L'Ontario français historique*, Montréal, Éditions Études Vivantes, 1980, p. 272.
- Hôpital Montfort, « À propos de Montfort », sur le site *Hôpital Montfort*, www.hopitalmontfort.com (consulté le 14 août 2021).
- Martel, Angéline, « Compétitions idéologiques et les droits scolaires francophones en milieu minoritaire au Canada », *La Revue canadienne des langues vivantes*, juin 1993, p. 49.
- Mills, David, « Rapport Durham », *Encyclopédie canadienne*, 6 novembre 2019, www.thecanadianencyclopedia.ca (consulté le 15 août 2021).
- Ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, *Politique d'aménagement linguistique pour l'éducation en langue française*, Toronto, Ministère de l'Éducation et de la Formation, 2004, p. 11.
- Ombudsman Ontario, « Services en français », 2019, sur le site *Ombudsman Ontario*, www.ombudsman.on.ca (consulté le 14 août 2021).